

**Municipalité de Rivière-à-Pierre  
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 2 novembre 2015 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : madame la conseillère Andrée St-Laurent et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie et Patrick Delisle.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

Étaient absentes Mme Denise Langlois-Boudreau et Mme Kathleen Thibaudeau, conseillères.

**1.1 Mot du maire**

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

**2015-11-177**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

**2015-11-178**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015**

Chacun des membres ayant reçu une copie du dit procès-verbal dans les délais prévus, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 tel que déposé.

Adoptée

**1.4 Rapport du maire, des services et des comités.**

**2015-11-179**

**Autorisation du paiement des dépenses du mois d'octobre 2015**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois d'octobre 2015. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 126 148,44 \$.

Adoptée

**1.6 Dépôt d'un état comparatif portant sur les revenus et dépenses de la municipalité en date du 31 octobre 2015**

**1.7 Dépôt de la liste des comptes recevables en date du 31 octobre 2015**

**1.8 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

**2015-11-180**

**Renouvellement de l'espace publicitaire dans le Guide touristique de Portneuf 2016**

Attendu que la MRC de Portneuf produit un guide touristique publié à plus de 55 000 copies qui est le principal outil promotionnel de la région. Ce guide a pour thématique « Portneuf pur et simple »;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De renouveler l'achat d'une demi-page de publicité dans le guide touristique de Portneuf 2016 au coût de 645 \$ plus les taxes.

Adoptée

**2015-11-181**

**Déneigement du stationnement et des deux montées attenantes au C.L.S.C. et à la bibliothèque pour la saison 2015-2016**

Considérant que les usagers du C.L.S.C., de la bibliothèque et de la Pétanque bénéficient du déneigement du stationnement et des deux montées;

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De déneiger le stationnement et les deux montées pour la saison 2015-2016 et que cet entretien soit fait gratuitement de sorte que le C.L.S.C., la bibliothèque et la Pétanque n'aient à déboursier aucun montant. En contrepartie, la Fabrique autorisera l'entreposage de la neige excédentaire du réseau routier de la municipalité dans le stationnement.

Adoptée

**2015-11-182**

**Acquisition d'un défibrillateur pour la salle communautaire**

Tenant compte qu'il existe un *Programme d'installation de défibrillateurs dans les Clubs d'âge d'or* et que le Club Fadoq du Bel Âge de Rivière-à-Pierre désire bénéficier de ce programme afin de voir à l'installation d'un défibrillateur dans la salle communautaire;

Tenant compte que le coût, formation incluse, est de 2 240 \$ et que la moitié de cette somme sera payée à part égale par le Club Fadoq du Bel Âge de Rivière-à-Pierre et le député provincial M. Michel Matte;

Tenant compte que la contribution de la Municipalité serait de 1 120 \$ auquel il fait rajouter l'achat d'un boîtier de 100 \$;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre défraie un montant de 1 220 \$ afin de participer à l'achat d'un défibrillateur et d'un boîtier pour la salle communautaire. Cette somme sera prise à même le surplus accumulé non affecté.

Il est à noter que des membres du Club Fadoq du Bel Âge de Rivière-à-Pierre, des employés et des élus participeront à la formation offerte sur le défibrillateur.

Adoptée

**2. Sécurité publique**

**3. Transport routier et hygiène du milieu**

**2015-11-183**

**Contrat de déneigement du stationnement sud face à la mairie et du stationnement de l'Église pour la saison 2015-2016**

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'octroyer le contrat de déneigement du stationnement sud face à la mairie et du stationnement de l'Église pour la saison 2015-2016 à Transport Alain Carrier Inc. Ce contrat sera réalisé au coût, avant taxes, de 80 \$ de l'heure lorsque le déneigement sera effectué par tracteur avec souffleur et 65 \$ de l'heure, avant taxes, lorsque qu'un camion avec grappe sera utilisé. Le montant maximal du contrat, avant taxes, ne pourra excéder 6 495 \$ et il est entendu que les paiements seront effectués suite à la réception de factures mensuelles détaillant le nombre d'heures et la machinerie utilisée. Il est à noter qu'il est possible que le montant maximal ne soit pas atteint si le nombre d'heures travaillées en tout d'ici à la fin du contrat multiplié par le taux horaire résulte en un montant moindre que le montant maximal.

Le document d'appel d'offres et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

Adoptée

**2015-11-184**

**Adoption du budget et des quotes-parts 2016 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf**

Attendu que la régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a adopté son budget 2016;

Attendu que la municipalité doit l'adopter par résolution en vertu de l'article 603 du Code municipal;

Il est proposé par M. Patrick Delisle  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le budget 2016 de la Régie. La quote-part de la municipalité pour l'année 2016 est de 83 087,27 \$ soit :

- ✓ 26 277,61 \$ pour la cueillette et le transport des déchets domestiques;
- ✓ 33 961,34 \$ pour l'élimination des déchets domestiques (enfouissement);
- ✓ 1 951,49 \$ pour les matières secondaires (collecte sélective) et écocentres;
- ✓ 1 288,48 \$ pour le plan de gestion des matières résiduelles (P.G.M.R.);
- ✓ 19 608,36 \$ pour les matières organiques.

En ce qui a trait aux boues de fosses septiques, la quote-part de la municipalité pour l'année 2015 est de 26 454,52 \$ soit :

- ✓ 25 630,16 \$ pour la collecte et le traitement;
- ✓ 824,36 \$ pour le remboursement de la dette.

Adoptée

**2015-11-185**

**Acceptation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées présenté au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire**

Tenant compte que la Municipalité de Rivière-à-Pierre a pris connaissance du *Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées* préparé par Stantec Experts-conseils Ltée, représenté par M. Jean-François Noel ingénieur, en date du 30 septembre 2015 et portant le numéro de référence 1581100017;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre accepte le *Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées* préparé par Stantec Experts-conseils Ltée, représenté par M. Jean-François Noel ingénieur, en date du 30 septembre 2015 et portant le numéro de référence 1581100017;

Et que la Municipalité de Rivière-à-Pierre autorise l'envoi au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du *Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées* préparé par Stantec Experts-conseils Ltée, représenté par M. Jean-François Noel ingénieur, en date du 30 septembre 2015 et portant le numéro de référence 1581100017 afin d'en obtenir l'approbation.

Adoptée

**2015-11-186**

**Nivelage des rues**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De défrayer un montant de 2 340 \$, taxes en sus, pour le nivelage des rues les 20 et 21 octobre derniers. Cette dépense sera payée à même le surplus accumulé non-affecté.

Adoptée

**4. Urbanisme et développement du territoire**

**5. Loisirs et services à la collectivité**

**2015-11-187**

**Don pour la participation à la soirée d'ouverture du Club Motoneige Saint-Raymond Inc.**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 200 \$ (commandite Argent) au Club Motoneige Saint-Raymond Inc. pour la participation à la soirée d'ouverture qui aura lieu cet automne.

Adoptée

**2015-11-188**

**Appui au Carrefour F.M. Portneuf**

Il est proposé par M. Patrick Delisle  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 50 \$ au Carrefour F.M. Portneuf afin de soutenir cet organisme qui œuvre pour les familles monoparentales, recomposées et pour les personnes seules de Portneuf.

Adoptée

## **6. Périodes de questions**

## **7. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Andrée St-Laurent de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 19h50.

---

Jean Mainguy, maire

---

Pascale Bonin, directrice générale  
& secrétaire-trésorière